

Communiqué de presse

Pour une centralité rurale renforcée : signatures de la convention Centralités Rurales en Région par trois communes jurassiennes : Tavaux, Saint Amour, Bletterans

Les centralités rurales intermédiaires constituent un des 4 piliers de la politique de cohésion territoriale (avec les quartiers politiques de la ville ; les territoires de projets et les PNR ; et les ruralités).

Ces villes concentrent des commerces, des services et des équipements fréquentés par la population et par les habitants des communes voisines ne possédant pas cette même offre sur place. Ces pôles sont d'autant plus importants qu'ils sont situés hors des zones urbaines et animent le plus souvent des vastes territoires peu denses et éloignés des grandes villes. Ils ont également une fonction identitaire forte et connaissent globalement des variations démographiques et d'emploi défavorables, et un revenu moyen par habitant plus faible que la moyenne régionale.

C'est pourquoi, conformément à ses engagements de mandat, la Région, cheffe de file de l'aménagement du territoire a construit un outil réactif, dédié aux centralités les plus fragiles dans une logique de différenciation permettant de donner plus à ceux qui ont moins.

128 communes cumulant des critères de centralités et de fragilités ont été sélectionnées pour être accompagnées dans leur projets, dans le cadre de ce nouveau dispositif « **Centralités rurales en Région** ».

Doté d'une enveloppe totale de 60 M€ sur la période 2022-2026, votée par les élus régionaux, ce dispositif offre un cadre d'intervention ciblé pour ces centralités petites à intermédiaires de moins de 15 000 habitants, hors des grands pôles urbains, et reconnues comme fragiles.

En cohérence avec les orientations du SRADDET, les objectifs du dispositif sont :

- Garantir un socle commun de services aux citoyens sur les territoires.
- Redynamiser les centres-bourgs et centres villes par une action globale
- Maintenir les services pour les habitants des centralités et de leur bassin de vie
- Animer un territoire peu dense et éloigné des grandes agglomérations
- Lutter contre le sentiment d'abandon ou de délaissement pouvant être ressenti par les habitants

Deux types de conventionnement cadre et d'accompagnement sont possibles :

- Les communes disposant déjà d'une stratégie de revitalisation antérieure à 5 ans pourront bénéficier de la part de la Région d'une enveloppe maximale de 500 000€ pour un soutien à des actions s'inscrivant dans le cadre de cette stratégie.
- Les communes qui ne sont pas dotées de stratégies globales de revitalisation antérieure à 5 ans pourront bénéficier d'une enveloppe maximale de 200 000€, afin de réaliser d'une part l'étude de revitalisation et d'autre part un projet en anticipation de cette dernière.

La Région accompagne ensuite, dans les communes conventionnées, les projets qui :

- s'inscrivent dans leur stratégie globale de revitalisation,
- participent à la transition énergétique et environnementale (respect d'éco-conditions renouvelées),
- associent les usagers et habitants.

Les premières conventions ont été délibérées à la Commission Permanente du 8 juillet 2022. Depuis, la Région a délibéré le **passage en convention pour 33 communes au total**.

CONTACTS PRESSE RÉGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

ZOOM SUR... BLETTERANS

La commune de Bletterans a élaboré son projet global de territoire sur la base d'un diagnostic territorial alimenté par des retours d'expériences menés dans le cadre d'études et de concertations réalisées en amont du projet de territoire. Ce diagnostic a été complété par des études et travaux menés à l'échelle de la communauté de communes et du Pays Lédonien.

Sa stratégie de revitalisation est construite autour des 4 enjeux suivants :

- Améliorer l'habitabilité du centre bourg de Bletterans en facilitant la rénovation des logements privés dans le centre bourg et en résorbant l'habitat dégradé ;
- Valoriser le patrimoine bâti et paysager en requalifiant certains espaces publics majeurs dans le cœur de bourg, en valorisant les espaces verts, berges et quais du centre bourg ainsi qu'en valorisant l'entrée de ville Ouest ;
- Conforter et développer l'activité au centre bourg en animant une politique locale du commerce dans le centre bourg, en développant l'accompagnement et l'accueil de nouveaux commerces, et en générant de la fréquentation dans le centre bourg ;
- Créer une dynamique collective autour de la revitalisation en pérennisant les partenariats avec les associations créant des animations dans le centre bourg, en informant et concertant les habitants pour enrichir et co-construire le projet de revitalisation, et en mobilisant l'ensemble des acteurs institutionnels et financiers au processus de revitalisation.

Lauréate du précédent dispositif régional en faveur des centralités (Bourg-Centres), la commune de Bletterans entend poursuivre son engagement et le déploiement d'une stratégie de revitalisation ambitieuse à la faveur de la redynamisation de son centre bourg. La commune est ainsi éligible à une enveloppe de 500 000 euros de soutien régional.

C'est dans ce contexte que la commune de BLETTERANS, lauréate du dispositif, signera, avec la Communauté de communes Porte du Jura, sa convention cadre 2022-2026, le :

Mercredi 1^{er} mars 2023

à 13h30 à la Mairie de Bletterans

1 place de la mairie - Bletterans.

**CONTACTS PRESSE
RÉGION BFC**

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

ZOOM ...SUR SAINT-AMOUR

La commune de Saint-Amour a élaboré son projet global de territoire sur la base d'un diagnostic territorial alimenté par des retours d'expériences menés dans le cadre d'études et de concertations réalisées en amont du projet de territoire. Ce diagnostic a été complété par des études et travaux menés à l'échelle de la communauté de communes et du Pays Lédonien.

Sa stratégie de revitalisation est construite autour des 4 enjeux suivants :

- Améliorer l'habitabilité du centre-bourg
- Valoriser le patrimoine bâti et paysager du centre-bourg ;
- Conforter et développer l'activité au centre-bourg ;
- Créer une dynamique collective autour de la revitalisation de Saint-Amour.

Lauréate du précédent dispositif régional en faveur des centralités (Bourg-Centres), la commune de Saint-Amour entend poursuivre son engagement et le déploiement d'une stratégie de revitalisation ambitieuse à la faveur de la redynamisation de son centre bourg. La commune est ainsi éligible à une enveloppe de 500 000 euros de soutien régional.

C'est dans ce contexte que la commune de SAINT-AMOUR, lauréate du dispositif, signera, avec la Communauté de communes Porte du Jura, sa convention cadre 2022-2026, le :

Mercredi 1^{er} mars 2023

à 13h30 à la Mairie de Bletterans

1 place de la mairie - Bletterans.

CONTACTS PRESSE
REGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

ZOOM SUR TAVAUX

La commune de Tavaux ne disposant pas de stratégie de revitalisation, elle a missionné le cabinet ALTEREO afin d'élaborer son projet global de territoire sur la base d'un diagnostic territorial alimenté par des concertations. Ce diagnostic a été lancé en février 2023. Aussi, la commune n'étant pas retenue au titre des Petites Villes de Demain, cette stratégie est cofinancée à la fois par la Région et la Banque des Territoires.

La commune est ainsi éligible à une enveloppe de 200 000 euros de soutien régional.

C'est dans ce contexte que la commune de TAVAUX, lauréate du dispositif, signera, avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, sa convention cadre 2022-2026, le :

Mercredi 1^{er} mars 2023 à 16h00

à la Mairie de Tavaux

6 rue Nationale - Tavaux